

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

Activités Nature : Printemps 2001



En ce premier printemps du 21^{ème} siècle, nous remettons sur les rails une nouvelle série d'animations pour les enfants de 8 à 12 ans.

Inscrivez vos enfants pour le **19 mars 2001** au plus tard en remplissant le formulaire d'inscription en dernière page. Attention, le nombre d'enfants est limité aux quinze premiers inscrits. Le montant de l'inscription (frais d'assurances) est fixé à 250 FB. Nous vous transmettrons toutes les informations pratiques ainsi que le détail de nos activités une fois l'inscription de votre enfant enregistrée.

Programme des activités :

- 24 mars : la nuit de la chouette (voir article ci-contre)
- 11 avril : le grand jeu de l'eau
- 25 avril : le chant des oiseaux
- 09 mai : animaux insolites
- 23 mai : la maison du Parc Naturel de la Haute Sûre

Ces activités sont financées partiellement par le Parc Naturel et encadrées par Philippe Thonon et Sylvie Hubert

On nous communique

Du 31 mars au 07 avril 2001
Stage d'initiation Ornithologique
à Sommethonne
Dès 12 ans



Renseignements et inscriptions :
Secrétariat Aves :
04/222.20.25
Internet www.aves.be

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du
Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

1850 exemplaires

N°13 mars 2001

24 Mars : la nuit internationale de la chouette

Chat huant, effraie des clochers...Voici des noms bien difficiles à porter quand on s'appelle Monsieur Hibou et Madame Chouette ! Que



d'idées fausses véhiculées par les légendes et l'imagerie populaire, à tel point que notre subconscient a bien du mal à faire la part des choses. Les rapaces nocturnes furent longtemps considérés comme oiseaux de mauvais augure et persécutés sans relâche dans nos campagnes. Par leur position dans la chaîne alimentaire, ils furent victimes des pesticides introduits dans les années 50, au même titre que leurs cousins

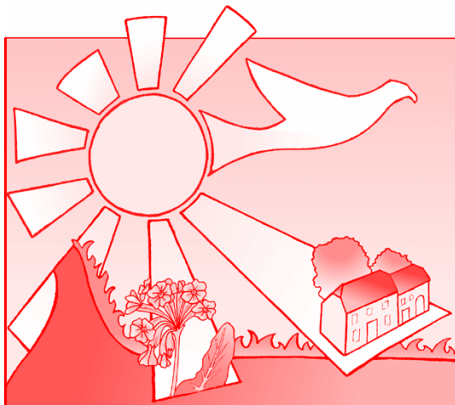
diurnes. Aujourd'hui, la situation s'est sensiblement améliorée. C'est le résultat combiné d'un statut de protection renforcé, d'une meilleure connaissance des espèces et d'une prise de conscience de leur rôle essentiel dans la régulation des populations de micromammifères. Mais leurs ennemis modernes restent redoutables. Ils s'appellent le trafic routier et la destruction des biotopes favorables.

Trois chouettes et un hibou

Non, la chouette n'est pas la femelle du hibou ! Quatre espèces sont régulières et peuvent être observées sur le territoire du Parc Naturel. Deux espèces préfèrent la compagnie de l'homme : ce sont la chouette effraie (granges et clochers) et la chouette chevêche (arbres creux, vieux vergers et vieux murs). Les deux autres espèces sont des oiseaux des zones forestières ou mixtes : il s'agit de la chouette hulotte et du hibou moyen-duc.

Découvrir les rapaces nocturnes à Lischert ce samedi 24 mars.

Vous souhaitez en savoir plus sur ces oiseaux discrets et fascinants ? Dans le cadre des '**Chouettes Soirées**' organisées par Aves en Wallonie, le Parc Naturel vous invite ce **24 mars dès 19h00 à la salle du village de Lischert** : présentation de nos rapaces nocturnes et projection vidéo sur la chouette chevêche; analyse de pelotes de réjection de la chouette effraie; présentation de nichoirs. A 20H30, sortie sur le terrain à la recherche de la chevêche et de l'effraie. Ces activités s'adressent à tous, dès l'âge de 8 ans.
Renseignements : Philippe THONON



PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

Echos de la CG

Contrat rivière : Après les dernières améliorations apportées à la charte et au projet de contrat rivière en décembre et janvier, celui-ci sera signé par toutes les parties le 07 mars prochain à Redange. Le document définitif sera disponible début mars. La CG décide de retenir deux thèmes prioritaires au sein du contrat rivière : La gestion des crues et l'épuration des eaux usées domestiques.

Sous commission agricole : Le travail de cette sous commission est présenté en séance : parmi les différents thèmes abordés, il y a le rôle de l'agriculteur dans le tissu néo-rural, les aides au revenu, le contrat rivière, la valorisation des produits locaux et l'opération fermes ouvertes. La CG décide d'associer les agriculteurs désireux à la Fête du Parc, et d'en faire écho dans le Courrier du Parc.

10 juin : Fête du Parc Naturel 2001
La CG approuve la candidature spontanée émanant du village de Tontelange. Le programme proposé prévoit en plus des aspects festif et artistique, des ballades découverte (pédestre et cyclo), la mise en valeur du petit patrimoine (restauration et panneaux de présentation), la promotion des produits locaux et des parcelles de démonstration en céréales.

Dossier InterregII : la CG s'informe sur l'état d'avancement du projet de scénographie prévu dans le cadre de l'aménagement du domaine Poncelet.

Rapports d'activités : La CG approuve les rapports d'activités pour l'année 2000 présentés par Ph. THONON et S. HUBERT.

Comptes : La CG approuve les comptes de l'exercice 2000.

La 21^{ème} édition du marché gourmand et artisanal en ce début de 21^{ème} siècle

Le marché gourmand et artisanal attertois est devenu un rendez-vous trimestriel attendu. Avant d'entamer ce **samedi 03 mars 2001 de 16 à 20 heures à la salle du Cothurne** une nouvelle série de 20 marchés, prenons le temps d'analyser l'évolution de cette manifestation.

Décembre 1995, l'asbl "Au pays de l'Attert" décide de mettre sur pied un marché gourmand et artisanal présentant les produits régionaux de qualité. Défi relevé ! Le nombre de producteurs et artisans a quasiment triplé. Quant au nombre de visiteurs, il est en constante augmentation et il faudra bientôt faire appel à la police pour gérer la circulation entre les stands. Satisfait de trouver des produits de qualité, convivialité et bonne humeur résumant très bien l'ambiance qui règne à la salle du Cothurne lors de cette petite escapade gourmande trimestrielle.

Voici également le moment de féliciter trois artisans et producteurs qui ont participé aux vingt marchés. Il s'agit de Madame Bastin, la ferme du Faascht et le "Cabrichou".

Le fromage dans tous ses états : invitation à la dégustation !

Lors de cette première édition 2001, le public est invité à aller à la rencontre **des producteurs de fromages** qui feront bien sûr déguster leurs produits mais qui répondront également aux questions que se posent petits et grands sur la fabrication de leurs fromages.

La **ferme du Faascht** n'est plus à présenter. Rappelons néanmoins les trois fromages de la maison : fromage frais maigre, entier et l'incorruptible fromage aux fines herbes. Ce 03 mars, le fromage du bois d'Arlon sera également disponible au stand de Madame Kessler. Un autre fromage très recherché par le public attertois est le "**Cabrichou**" proposé par Madame Pêcheur. La gamme de ce fromage de chèvre s'étend du fromage frais, nature, épicé ou enrobé de pâte feuilletée, à l'affiné en passant par le cendré. Quant à Philippe Houtain, il nous présentera les fromages qu'il fabrique avec un autre producteur sous le nom de "**Plateau de Hesbaye**". Dans la catégorie "pâte dure", ils nous invitent à goûter un fromage à l'ortie et à l'échalote, un demi-vieux, un crème de moutarde sans oublier le fromage à la jardinière, à savoir paprika, échalotes et carottes. En pâte molle, on retrouve le plateau de Hesbaye nature ou affiné en bleu, le Herve fermier, un fromage au poivre et un fromage mi-vache mi-brebis. Stéphane Goelff (**Au Vieux Pré**) ne produit pas lui-même les fromages qu'il propose mais il les choisit avec soin et privilégie les fromages locaux de qualité. Nature ou épicés, goût doux ou plus typé, en boule, en tomme ou en barquette, frais, à pâte molle à croûte fleurie ou lavée, à pâte persillée ou à pâte pressée non cuite ou cuite, les fromages se dévoilent ce samedi 03 mars...

Bien sûr, les autres producteurs et artisans seront également présents. Eh oui, on ne se lasse pas des produits de notre terroir : truites fumées, charcuteries, pain, confitures, miel, pralines et autres confiseries, jus,...

Et cette fois encore, les artisans ont mélangé les couleurs et les matières pour nous présenter des décorations et des cadeaux originaux : montages floraux, sculptures en bois ou en pierre, pots garnis, foulards, bijoux, céramiques, dentelles, poupées, animaux en terre cuite, miniatures,...

Fromages et bières faisant bon ménage, le Cothurne et l'asbl "Au pays de l'Attert" vous proposent de terminer votre petite balade au bar de bières spéciales où des dégustations de fromages s'imposent !!!



Pourquoi et comment entretenir ses vieux arbres fruitiers haute tige

Nombreux sont ceux qui possèdent encore de vieux arbres fruitiers dans leur jardin ou leur pâture. '*Vieux pépère tout tordu, fleur à la boutonnière, il donne des fruits quand bon lui semble et vous nargue du haut de ses vieilles branches*'. Si tel est votre cas, et avant de lui faire son affaire d'un coup de tronçonneuse, rappelez-vous ceci :

- La qualité gustative des fruits et leur conservation sont bien meilleures sur un vieil arbre fruitier
- Nos anciens savaient y faire : l'arbre et la variété sont souvent parfaitement adaptés, bien mieux que les nouvelles variétés du commerce
- Un vieil arbre, c'est une mine d'or pour toute une série de 'bestioles' très utiles
- En cas de remplacement par un jeune arbre, la mise à fruit peut être très longue (dix à quinze ans)

La taille de récupération

La taille de récupération des vieux arbres fruitiers donne souvent de bons résultats, mais avec quelques restrictions cependant :

- Il faut accepter une baisse de productivité pendant quelques années. Si vous avez plusieurs arbres, il est préférable d'échelonner ces travaux dans le temps
- Il faut mettre de côté l'aspect esthétique du vieil arbre, souvent en désaccord avec notre propre sens de l'esthétique et celle de nos jardins modernes
- Il faut appliquer un régime particulier aux fruits à noyaux (prunes, cerises) qui n'aiment pas trop la taille
- La taille n'est -hélas- pas un remède de jouvence absolu pour des arbres montrant des signes évidents de dépérissement grave (pourriture, mort partielle...)

Comment tailler ?

Voici quelques règles de base pour réaliser une taille de récupération chez un vieil arbre fruitier :

Ne pas prendre de risques inutiles ! Au besoin, confier cette tâche à un élagueur-monteur spécialisé

- Respecter les périodes de taille : fin d'hiver pour les pommiers et poiriers, à la sève descendante (fin d'été) pour les fruits à noyaux
- Respecter la forme type pour chaque espèce : globuleuse pour le pommier, pyramidale pour le poirier, 'hirsute' pour le prunier, pyramidale à sphérique pour le cerisier
- Conserver l'équilibre des branches charpentières : c'est souvent un problème chez les vieux arbres, dont l'architecture des grosses branches ne peut plus être modifiée
- Supprimer le bois mort jusqu'à la partie saine
- Du pied de l'arbre jusqu'au point de greffe, supprimez tous les rameaux qui se développent
- Aérer la couronne : supprimer les branches se dirigeant vers l'intérieur
- Supprimer les branches verticales au profit des branches horizontales
- Supprimer les branches qui se croisent, celles en surnombre, et celles qui sont trop proches l'une de l'autre : garder la principale
- Supprimer les parties qui pendent verticalement, et revenir au ras d'un jeune rameau bien situé et bien orienté (en oblique vers l'extérieur)
- Enduire les plaies d'un produit cicatrisant (goudron végétal ou suberotex)
- Au besoin, appliquer une fumure de fond sous la couronne de l'arbre : un fumier composté convient à merveille

En savoir plus : le 03 mars au vieux verger du parc Poncelet

Une mise en situation réelle vaut toujours mieux que des mots ! Agriculteurs ou propriétaires de vieux arbres, nous vous invitons tous à une démonstration de taille de récupération ce **03 mars à 14H00** au vieux verger du parc communal Poncelet (Atttert, accès entre la salle 'Le Cothurne' et l'ancienne école) . Nous mettrons en application les quelques règles de base qui conditionnent une bonne taille, assistés par la présence acrobatique d'un élagueur-monteur.

Renseignements : Philippe THONON et Nadège ZIMMER

Agenda des activités

Mars

- **Samedi 03 mars de 14h00 à 16h00** : démonstration de taille de vieux arbres fruitiers, parc Poncelet à Attert
- **Samedi 03 mars de 16h00 à 20h00** : marché gourmand et artisanal, salle du Cothurne à Attert
- **Samedi 10 mars** : Metzert, Grand Feu
- **Samedi 24 mars** : Post, Grand Feu
- **Samedi 24 mars à 19h30** : Nuit de la chouette, salle du village à Lischert
- **Dimanche 25 mars** : Heinstert, 12ème cavalcade carnavalesque
- **Samedi 31 mars** : Attert, salle du Cothurne, Nuit Celtique
- **Du 31 mars au 07 avril** : Sommethonne, stage d'initiation ornithologique (org. AVES)

Avril

- **Samedi 07 avril** : Lottert, Grand Feu
- **Mercredi 11 avril** : les activités nature du mercredi après midi
- **Lundi 16 avril** : Tontelange, marche Adeps et promenade découverte (org. SI)
- **Mercredi 25 avril** : les activités nature du mercredi après midi
- **Dimanche 22 avril** : Heinstert, bourse aux bois de cerfs
- **Samedi 28 avril** : Heinstert, concert de printemps

Mai

- **Samedi 05 mai de 16h00 à 20h00** : marché gourmand et artisanal, salle du Cothurne à Attert
- **Les 05 et 06 mai** : Lottert, Brayhan's floralies et fête du Maitrank
- **Mercredi 09 mai** : les activités nature du mercredi après midi
- **Samedi 12 mai** : Attert, Fête de la jeunesse
- **Mercredi 23 mai** : les activités nature du mercredi après midi

Qu'observe-t-on dans les champs en ce moment ?

La campagne attertoise reste - et il s'agit probablement d'une lapalissade rassurante ! - en grande majorité constituée de terrains agricoles.

Les prairies, qu'elles soient permanentes ou temporaires (selon qu'elles restent toujours en place ou qu'elles sont labourées au bout de quelques années puis suivies d'une série de cultures en rotation) représentent deux-tiers de la superficie agricole. C'est ainsi que, toute l'année, l'amont du bassin de l'Attart mérite bien son surnom de Verte Vallée. Ces prairies sont bien sûr exploitées : soit en fauche (récolte de l'herbe ensilée ou fanée, selon les cas), soit en pâturage par des bovins, soit encore en fauchée puis pâturée.

A côté des prairies, les cultures occupent le tiers restant des parcelles agricoles avec une grande majorité de céréales à paille (avoine, froment, orge, ...) mais aussi de maïs ; voire de quelques hectares de colza, luzerne, pommes de terre, ...

Mais les cultures se succèdent au fil des saisons. Toutes ne sont pas semées à la même époque. En effet, certaines sont implantées dès la récolte estivale terminée ou jusqu'à l'automne bien avancé : c'est le cas des céréales dites "d'hiver" comme l'épeautre, l'escourgeon, le froment d'hiver, le triticale... observables actuellement à l'état végétatif dans les champs (stade du "tallage"). Ces cultures démarreront rapidement aux beaux jours (il s'agit de la "montaison").

Puis viennent les céréales semées au printemps comme l'avoine, l'orge de printemps, ... ainsi que le maïs, semé quant à lui assez tard dans la saison.

Les céréales à paille sont ensuite moissonnées durant l'été, lorsque les épis sont bien dorés...(stade ultime de l'"épiaison"). Le maïs reste en place quasiment jusqu'aux premières gelées et est ensilé.

L'hiver, c'est le repos de la végétation ! Mais observons la campagne : les prairies verdoyantes, les semis d'automne déjà bien en croissance ... à ne pas confondre toutefois avec une technique agricole judicieuse pour couvrir le sol entre deux cultures de printemps : le semis d'un engrais vert. Il couvre de plus le sol durant la mauvaise saison, permettant de lutter contre les phénomènes d'érosion. Il sera labouré tôt afin d'implanter une culture de printemps.

N. Zimmer

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc Naturel de la Vallée de l'Attart

107 Voie de la liberté, 6717 Attart
% 063/22.78.55 Fax 063/22.16.98
E.mail pnv.attart@pi.be

Equipe de Rédaction
S. Hubert
Ph. Thonon
N. Zimmer

Imprimé sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique

Activités Nature du mercredi après midi : formulaire d'inscription

A renvoyer 107 Voie de la Liberté, 6717 Attart (renseignements au % 063/227855)
Nom, Prénom, âge de l'enfant :

Adresse :

Téléphone :

Signature des parents :

Je souhaite inscrire mon enfant aux activités nature du mercredi après-midi (8 à 12 ans)

Les 24/03 (samedi), 11/04, 25/04, 09/05, 23/05 ; 250 FB

Je recevrai tous les renseignements complémentaires dès enregistrement de mon inscription.